



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 2 décembre 2022

### SÉCURITÉ

#### Bilan de l'opération d'abandon simplifié d'armes dans l'Hérault

**L'opération exceptionnelle d'abandon simplifié d'armes conduite par la préfecture de l'Hérault du 25 novembre à ce jour est une réussite.**

Durant cette semaine les services de la préfecture, avec le concours de la police nationale et de la gendarmerie nationale, ont accueilli le public dans les 2 « armodromes » ouverts dans l'Hérault dans les centres de tirs de Mauguio et de Béziers.

Cette opération historique a suscité une large adhésion, en répondant à un besoin fort des usagers, notamment pour ceux ayant acquis des armes par héritage.

Accompagné par les agents des services de l'État, les particuliers ont pu régulariser leurs situations en enregistrant sur le portail numérique du Système d'Information sur les Armes (SIA) les armes qu'ils souhaitaient conserver et en abandonnant à l'État celles dont ils souhaitaient se défaire.

Dans le département de l'Hérault, cette opération a permis :

- la **création** de **238 comptes de détenteurs** d'armes sur le SIA ;
- la **déclaration** par les particuliers de **535 armes** héritées ou trouvées ;
- l'**abandon** à l'État de :
  - **1 785 armes** dont 1 288 fusils et carabines, 453 pistolets et revolvers, 44 armes blanches ;
  - **54 670 munitions.**

Les armes et munitions collectées ont été prises en charge par les services du SGAMI et la région de gendarmerie en prévision de leur destruction.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de régulariser leur situation, l'enregistrement d'arme héritée ou détenue reste possible dans le SIA, malgré la fin de cette opération exceptionnelle, en se connectant sur le portail du ministère de l'Intérieur : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

L'abandon d'armes peut également s'effectuer auprès des commissariats et brigades de gendarmerie.

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2